

PEB

Lyon
Saint Exupéry

Maîtrise de l'urbanisme
au voisinage de l'aéroport



PROJET DE PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT

PLAN DE DETAIL AU 1/5 000^{EME}
COMMUNE DE JONAGE



Délimitation des secteurs où, des opérations de réhabilitation
et de réaménagement urbain pourront être autorisées dans les conditions
prévues à l'article L147-5 alinéa 5 du code de l'urbanisme.

Lyon le 22 septembre 2005
Vu pour être annexé à notre arrêté de ce jour

signé
le Préfet de l' Ain le Préfet de l' Isère le Préfet de la Région Rhône-Alpes

Michel FUZEAU Michel BART Jean-Pierre LACROIX

SEPTEMBRE 2005

